

Le **Point Accueil Transmission** vous propose un **lieu unique** pour vous aider, étape par étape, dans votre réflexion sur l'arrêt de votre activité agricole et la transmission de votre exploitation. Nous vous proposons des **points de repères**, des **conseils**, et vous orientons vers les interlocuteurs clefs du Var.

Mais aussi...

Pour être toujours bien informé :

- **Un site web**

Consultez le site internet de la Chambre d'Agriculture du Var : www.chambre-agriculture83.fr

- **Des lettres d'informations**

Abonnez-vous à nos lettres d'infos (Mag'Agri, Mag'VitiOeno, Mag'Maraîchage ...)

- **Une page facebook**

Retrouvez-nous également sur :

 [facebook.com/AgricultureVar/](https://www.facebook.com/AgricultureVar/)

- **Un journal En Pays Varois**



POINT ACCUEIL TRANSMISSION
VAR

Contact

Lauriane GRIPPAY

04 94 99 74 25 • 06 22 16 22 50
transmission@var.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Var
70, avenue du Président Wilson
83 550 Vidauban

www.chambre-agriculture83.fr

Avec le soutien



POINT ACCUEIL TRANSMISSION



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

Prendre en main sa retraite
Transmettre son exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

Préparer et anticiper pour réussir
la transmission de son exploitation

Vous souhaitez arrêter votre activité ?
Vous cherchez à transmettre votre
exploitation ?

Préparer votre transmission pour :

- faire des choix en toute sérénité
- étudier différents scénarios juridiques et fiscaux
- repérer un repreneur et faciliter l'installation
- vous assurer un revenu satisfaisant pour votre retraite
- préserver l'intérêt de vos proches

Un accompagnement unique et
personnalisé

Un conseiller PAT est à vos côtés pour :

- vous accueillir et vous informer sur les démarches à entreprendre et les aides existantes ;
- vous orienter vers les conseillers spécialisés (aspects juridiques, sociaux, patrimoniaux, etc.) ;
- vous accompagner dans la durée en fonction de vos besoins et de l'avancée de vos démarches.

Nos + :

1 seul interlocuteur dans
toutes vos démarches et
demandes d'aides

Rencontre possible sur
votre exploitation

Confidentialité & neutralité



Un conseiller vous
accompagne pour répondre
à toutes vos questions

Faire le point sur son projet de
transmission

- Que transmettre ?
- Comment évaluer la valeur de reprise de mon exploitation ?
- Comment transmettre y compris hors cadre familial ?
Comment choisir mon repreneur ?
- Comment transmettre ou mettre à disposition mon foncier ?
- Quelles sont les conséquences juridiques et fiscales de ma cessation d'activité ?
- Quels sont les dispositifs facilitant la transmission de mon exploitation ?
- Quels sont mes droits à la retraite ?
- Quels seront mes revenus ?